



ECOLE DOCTORALE 395

- ▶ Dans le collège des ED à l'UPN
- ▶ Dans la COMUE Paris Lumières

 **Université
Paris Nanterre**

<https://ed-etc.parisnanterre.fr>

9 UNITÉS DE RECHERCHE

Archéologies et
Sciences de l'Antiquité
ARSCAN (UMR 7041)

Laboratoire
d'Ethnologie et de
Sociologie Comparative
LESC (UMR 7186)

Préhistoire et
Technologie
PréTech (UMR 7055)

Mondes Américains
(UMR 8168)
équipe ESNA

Centre d'histoire des
sociétés Médiévales et
Modernes
MéMo

Laboratoire
Architecture, Ville,
Urbanisme,
Environnement
LAVUE (UMR 7218)

Histoire des Arts et des
représentations
HAR (EA 4414)

Laboratoire
Dynamiques Sociales et
Recomposition des
Espaces
LADYSS (UMR 7533)

Institut des Sciences
sociales du Politique
ISP (UMR7220)

Direction de l'école doctorale

Directrice : **Marianne Cojannot-Le Blanc**, professeur d'histoire de l'art, mleblanc@parisnanterre.fr

Directrice adjointe : **Monica Heintz**, professeur d'anthropologie, monica.heintz@gmail.com

Service des Etudes Doctorales

Dihiya Nanouche – *Gestionnaire de l'ED*

Elodie Ozenne – *Responsable du service des études doctorales*

Marina Fournier – *Chargée des formations doctorales*

Jasmine Debois – *Gestionnaire financière*

Claudie Margerie – *Responsable du bureau des soutenances*

Marc Dofundo – *Gestionnaire des soutenances*

DOCTORANTS (chiffres 2020-2021)



Nombre de doctorants en 2020 -2021 : **294**



Nombre de soutenances de thèse en 2020 : **49**



Nombre de cotutelles de thèse en 2020 - 2021 : **26**

MISSIONS DE L'ÉCOLE DOCTORALE



Gestion administrative des doctorants : inscriptions et réinscriptions (ADUM, APOGEE), mise en place des codirections, questions diverses



Comité de suivi des doctorants



Appui à l'activité de recherche des doctorants



Organisation de la campagne des contrats doctoraux



Organisation des soutenances de thèse



Formation des doctorants

Thèse préparée à temps plein

1^{ère} ANNEE

2^e ANNEE

Après avis du comité de suivi



3^e ANNEE

Avec demande de dérogation
Après avis du comité de suivi
Après validation des ECTS



4^e ANNÉE

Thèse préparée à temps partiel

1^{ère} ANNEE

2^e ANNEE

Après avis du comité de suivi



3^e /4^e /5^e /6^e ANNEE

Avec demande de dérogation
Après avis du comité de suivi
Après validation des ECTS



7^e ANNÉE



PAS D'INSCRIPTION AU DELÀ

Chaque doctorant.e doit, au cours des trois premières années, valider un total de **180 crédits de formation** pour les études doctorales :

- **150 crédits** pour la **thèse** (rédaction et soutenance)
- **10 crédits** pour la **formation transversale**
- **12 crédits** pour la **formation scientifique**
- **08 crédits** pour la **production et diffusion scientifiques**

SEMINAIRE TRANSVERSAL DE L'ED 395

- **3** présentations de projet doctoral, **2** chercheurs discutants
- Responsable: Monica Heintz
- Fréquence: mensuelle, le second jeudi du mois, 12-16h, bat A, 3^e étage
- Dates 2022: 13 janvier, 10 février, 10 mars, 14 avril, 12 mai, 9 juin
- Inscription pour présenter via framapad début décembre auprès de l'enseignant
- Un séminaire transdisciplinaire, validation de crédits obligatoire, dédiés principalement aux doctorants en 1^{re} et 2^{nde} année
- Inscription préalable et validation présence via ADUM

Soutien financier aux missions et aux publications des doctorants

- Déplacement pour recherche (terrain, bibliographique et documentaire) ;
- Déplacement pour participation à une manifestation scientifique ;
- Organisation de colloque par et pour les doctorants ;
- Publication

Conditions d'attribution

- Trois commissions de financement par an.
- Envoi des dossiers : 15 janvier – 15 mai – 15 septembre.
- En complément du financement accordé par l'unité de recherche
- Pas de demande faite *a posteriori*.

Le Service commun de la documentation de l'Université Paris Nanterre est composé :

- d'une très grande Bibliothèque Universitaire,
- de quatre bibliothèques intégrées,
- de dix bibliothèques associées.

Le SCD permet :

- de consulter et emprunter des documents,
- de déposer sa thèse,
- de se perfectionner dans l'utilisation des ressources offertes par la bibliothèque.
 - Utiliser les ressources documentaires du SCD
 - Utiliser les logiciels de bureautique et les outils web
 - Bénéficier d'une aide personnalisée

Conseil de l'ED 395

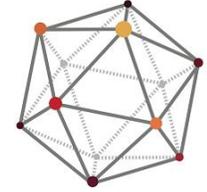
Le conseil de l'école doctorale adopte le programme d'actions de l'école doctorale et gère, par ses délibérations, les affaires qui relèvent de l'école doctorale conformément aux dispositions de l'article 9 de l'arrêté du 25 mai 2016 relatif à la formation doctorale.

Le conseil comprend de douze à vingt-six membres. Soixante pour cent de ses membres sont des représentants des établissements, des unités ou équipes de recherche concernées, dont au moins deux représentants des personnels ingénieurs, administratifs ou techniciens. Il est complété, à hauteur de 20 % du total des membres du conseil, arrondi s'il y a lieu à l'unité inférieure, par des doctorants élus parmi et par les doctorants inscrits à l'école doctorale ; et pour le reste, sur proposition des membres du conseil de l'école doctorale, par des membres extérieurs à l'école doctorale.

Sa composition doit permettre une représentation équilibrée des femmes et des hommes. Les règles relatives à l'élection et à la nomination des membres du conseil sont définies suivant des modalités adoptées par le conseil d'administration de l'établissement ou des établissements concernés par l'accréditation.

Le conseil de l'école doctorale se réunit au moins trois fois par an.

Les prochaines élections des représentants du conseil de l'ED se tiendront entre le mois de janvier et le mois de juin 2022. Les élections des représentants des doctorants seront organisées entre la fin du mois de janvier et le mois de février 2022.



L'**AJCN 395** a pour but **d'établir un réseau interne et de promouvoir les liens d'interdisciplinarité** entre les doctorants des nombreuses équipes de recherche qui composent notre grande école doctorale : ArScAn, LESC, LAVUE, PréTech, CHISCO, Mondes Américains, HAR, CEH, LADYSS. La création d'une association nous a semblé être la meilleure solution pour valoriser la richesse que constitue l'**interdisciplinarité** de notre E.D., et donner une **visibilité nationale aux doctorants de l'E.D.**, dont la réputation n'a pas à pâlir face aux autres Écoles doctorales mais qui reste encore trop discrète dans le paysage doctoral français.

Pour en savoir plus rendez-vous sur le site de l'**AJCN 395** :

<http://ajcn395.u-paris10.fr/>